

MODIFICATION #3 DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

Étude environnementale relative au plan stratégique d'utilisation de l'espace

**Date de clôture de la période de soumission :
Le 12 septembre à 14h00 (HAE)**

Transmettre les soumissions à:

Agence spatiale canadienne
BUREAU DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS
Réception/Expédition (8H00 et 16h30)
Fermé entre 12H00 et 13H00
6767, route de l'Aéroport
Saint-Hubert (Québec) J3Y 8Y9
Canada

À l'attention de: Isabelle Doray

Référence: Dossier ASC n°. **9F045-14-0161**

Nota : Veuillez lire attentivement la présente modification #3 à la demande pour plus de détails sur les exigences et les instructions relatives à la présentation des soumissions.



3 septembre 2014

L'Agence spatiale canadienne désire modifier cette demande de proposition comme suit :

Remplacer l'Annexe C – Critères d'évaluation Cotés par celle-ci :

Pondération des critères techniques

Les soumissions qui n'obtiendront pas la note minimale obligatoire seront déclarées non conformes. Chaque critère technique devra être traité séparément.

CRITÈRE TECHNIQUE	NOTE MINIMALE OBLIGATOIRE	NOTE MAXIMALE
1. Expérience et compétences de <u>l'équipe</u>	18,75	25
2. Connaissance des <u>applications</u> spatiales liées à l'utilisation de l'espace qui sont menées à l'étranger	18,75	25
3. <u>Connaissance des Domaines d'Utilisation de l'Espace et des Tendances de demain</u>	18,75	25
4. Méthodologie	18,75	25
5. Plan de gestion	18,75	25
<i>Note maximale</i>		125
<i>Note minimale obligatoire</i>	93,75	

Chacun des critères sera évalué en fonction de 5 énoncés associés aux coefficients 0, A, B, C ou D. Ces coefficients auront la valeur relative suivante :

- 0 = 0 % de la note maximale
- A = 25 % de la note maximale
- B = 50 % de la note maximale
- C = 75 % de la note maximale
- D = 100 % de la note maximale

Par exemple, la note maximale pour le critère technique « Expérience et compétences du consultant » sera de 25 points. Si une soumission obtient le coefficient « C » pour ce critère, la note attribuée sera égale à 75 % de 25 points, soit 18,75 points.

EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES TECHNIQUES DE L'ÉQUIPE

Ce critère évalue les compétences techniques (formation et expérience) de l'équipe proposée pour réaliser des analyses et des études environnementales, ainsi que pour rédiger des documents stratégiques.

- 0) La soumission n'indique pas quelle est l'expertise de l'équipe ou elle ne contient pas d'information sur les membres de l'équipe.
- A) L'équipe proposée ne s'est pas souvent vu confier une tâche d'une complexité et d'une portée similaires à celles de la tâche décrite dans l'énoncé des travaux (analyses et études environnementales).
- B) Les personnes clés de l'équipe proposée ont participé à au moins un projet d'une complexité et d'une portée similaires à celles de la tâche décrite dans l'énoncé des travaux (analyses et études environnementales). Des lacunes existent au sein de l'équipe dans certains des domaines scientifiques ou technologiques en lien avec l'analyse proposée.
- C) Les personnes clés de l'équipe proposée ont pris une part active à l'élaboration et à la réalisation d'études d'une complexité et d'une portée similaires à celles de l'étude décrite dans l'énoncé des travaux (analyses et études environnementales) et elles l'ont fait au moins une fois dans le cadre d'un projet spatial. L'équipe proposée possède l'expertise nécessaire pour faire le travail.
- D) Les personnes clés de l'équipe proposée ont participé à au moins 2 projets en lien avec le domaine spatial dont la complexité et la portée ont été similaires à celles décrites dans l'énoncé des travaux (analyses et études environnementales). De plus, ces personnes ont une grande expérience du domaine des études et des analyses environnementales et elles connaissent les tendances relatives aux sujets connexes. L'équipe proposée possède l'expérience et l'expertise nécessaires pour faire le travail.

CONNAISSANCE DES APPLICATIONS SPATIALES LIÉES À L'UTILISATION DE L'ESPACE QUI SONT MENÉES À L'ÉTRANGER

Ce critère évalue jusqu'à quel point la soumission reflète une bonne compréhension de la nature, de l'ampleur et de la pertinence des thèmes stratégiques des activités spatiales liées à l'utilisation de l'espace qui sont menées à l'étranger et au Canada.

- 0) Aucune compréhension.
- A) Certaine compréhension des applications spatiales liées à l'utilisation de l'espace qui sont menées à l'étranger et au Canada en lien avec le sujet, mais connaissance limitée des possibilités actuelles et à venir des activités spatiales.
- B) Compréhension élémentaire des applications spatiales liées à l'utilisation de l'espace qui sont menées à l'étranger et au Canada en lien avec le sujet et connaissance élémentaire des possibilités actuelles et à venir des applications spatiales.
- C) Bonne compréhension des applications spatiales liées à l'utilisation de l'espace qui sont menées à l'étranger et au Canada en lien avec le sujet et bonne connaissance des possibilités actuelles et à venir des applications spatiales. Cette compréhension et cette connaissance sont étayées par la récente participation à un projet dans ce domaine (au cours de deux dernières années, plus ou moins).
- D) Excellente compréhension des applications spatiales liées à l'utilisation de l'espace qui sont menées à l'étranger et au Canada en lien avec le sujet et excellente connaissance des possibilités actuelles et à venir des applications spatiales. Cette compréhension et cette connaissance sont étayées par la récente participation à un projet dans ce domaine (au cours de deux dernières années, plus ou moins).

CONNAISSANCE DES DOMAINES D'UTILISATION DE L'ESPACE ET DES TENDANCES DE DEMAIN

Ce critère évalue jusqu'à quel point le soumissionnaire comprend les questions liées aux domaines d'utilisation de l'espace (observation de la Terre, télécommunications par satellite, connaissance de la situation dans l'espace, sciences des systèmes Soleil-Terre), ainsi que les tendances de demain dans ces domaines.

- 0) La soumission indique une ignorance des questions liées aux domaines d'utilisation de l'espace, ainsi que des tendances de demain dans ces domaines.
- A) La soumission indique une connaissance limitée des questions liées aux domaines d'utilisation de l'espace en lien avec les thèmes stratégiques, mais une ignorance des tendances de demain dans ces domaines.
- B) La soumission indique une connaissance élémentaire des questions liées aux domaines d'utilisation de l'espace et des tendances de demain en lien avec les thèmes stratégiques.
- C) La soumission indique une bonne connaissance des questions liées aux domaines d'utilisation de l'espace et des tendances de demain en lien avec les thèmes stratégiques, connaissance étayée par la récente participation à un projet dans ce domaine (au cours de deux dernières années, plus ou moins).
- D) La soumission indique une excellente connaissance des questions liées aux domaines d'utilisation de l'espace et des tendances de demain en lien avec les thèmes stratégiques, connaissance étayée par la récente participation à un projet de grande envergure dans ce domaine (au cours de deux dernières années, plus ou moins).

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

Ce critère évalue en détail la démarche proposée et estime dans quelle mesure elle permettra d'atteindre les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux. Il évalue également jusqu'à quel point la méthodologie décrite facilitera la résolution des problèmes rencontrés durant la réalisation du projet.

- 0) La possibilité d'atteindre les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux n'a pas été démontrée.
- A) La méthodologie a été expliquée, mais la démarche globale proposée pour atteindre les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux est bancal.
- B) La méthodologie a été expliquée et elle semble suivre une démarche méthodique. Toutefois, des renseignements d'une certaine importance n'ont pas été fournis. La soumission ne permet pas d'établir avec certitude que l'efficacité de la méthodologie proposée sera suffisante pour que les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux puissent être atteints.
- C) La soumission présente une solide méthodologie qui suit une démarche méthodique. Il a été démontré que la méthodologie proposée permettra d'atteindre les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux.
- D) La soumission présente une méthodologie très rigoureuse qui suit une démarche extrêmement élaborée. Il a été démontré que la méthodologie proposée permettra d'atteindre facilement les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux.

PLAN DE GESTION

Ce critère évalue l'exhaustivité du plan de gestion proposé et il estime dans quelle mesure il permettra de mener le projet à terme.

- 0) Un plan de gestion concret n'a pas été fourni.
- A) Le plan de gestion décrit dans la soumission ne suit pas une démarche méthodique et il ne garantit pas que les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux pourront être atteints dans les délais impartis et sans dépassement du budget.
- B) Le plan de gestion décrit dans la soumission suit une démarche méthodique, mais il manque d'exhaustivité. La soumission ne démontre pas que la méthodologie adoptée sera suffisamment efficace pour que les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux puissent être atteints dans les délais impartis et sans dépassement du budget.
- C) Le plan de gestion décrit dans la soumission suit une démarche méthodique et il est exhaustif. Il a été démontré que la méthodologie adoptée sera suffisamment efficace pour que les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux puissent être atteints dans les délais impartis et sans dépassement du budget. La prise en compte des risques inhérents à la gestion et des contraintes budgétaires a été démontrée. Les risques inhérents à la gestion ont été répertoriés et des stratégies d'atténuation ont été présentées.
- D) Le plan de gestion décrit dans la soumission suit une démarche méthodique et il est exhaustif. Il a été clairement démontré que la méthodologie adoptée sera suffisamment efficace pour que les objectifs fixés dans l'énoncé des travaux puissent être atteints dans les délais impartis et sans dépassement du budget. Une analyse exhaustive des risques inhérents à la gestion, comprenant les questions cruciales susceptibles de faire dérailler le projet, a été fournie et des stratégies d'atténuation efficace ont été présentées.